

# GUIDE DU PARENT CAMP ST-BERNARD

## L'ÉQUIPE DE CAMP 2018

### COORDONATEURS

Ronald Bernier – Directeur Parc Régional St-Bernard

Savanah Fournier – Coordinatrice Parc Régional St-Bernard  
& Coordinatrice camp de jour

Sara Jacobsen – Assistante-coordinatrice camp de jour

Alexandra Ouellet – Assistante-coordinatrice camp de jour

### ANIMATEURS

Lors de leur première année, tous les animateurs du camp de jour de St-Bernard ont suivi une formation d'une journée complète d'*Initiation à l'animation* du programme *Flac* de Loisirs et Sports Montérégie. En plus de suivre une formation de 8 heures *RCR Urgence en camp*, donnée par *Gestion ParaMédicale*. Sachez que tous renouvellent cette formation de secourisme après 3 ans. De plus, cette année, certains de nos animateurs ont suivi la formation DAFA (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).



### SECURITE

Plusieurs trousse de premiers soins sont entreposées à différents endroits sur le site du Parc Régional. De plus, chaque animateur reçoit un masque portatif (porte-clés), pour effectuer un massage cardio-respiratoire d'urgence. Nous avons également fait l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque, qui est situé au chalet du Parc Régional.

## LIEUX

### CHALET D'ACCUEIL – PARC DE MODULES – SOUS-BOIS

Le camp de jour se déroule au Parc Régional Saint-Bernard. Les lieux importants sont le chalet d'accueil, le parc de modules de jeux en bas ainsi que le sous-bois. Ces trois lieux sont les endroits où se déroule l'essentiel d'une journée au camp de jour. Le chalet d'accueil est l'endroit où nous prenons les présences et où nous nous rassemblons chaque matins et soirs. Le parc à jouer est l'endroit où il se peut que l'on vous accueille vous et votre enfant les matins et soirs lors du service de garde. Le sous-bois est également l'un des endroits où vous allez venir chercher votre enfant lors du service de garde. Nous dînons également dans le sous-bois lorsque la température le permet.

## INFORMATIONS UTILES

**Parc Régional Saint-Bernard – TÉL : 450-246-2598 – FAX : 450-246-3959 –  
parcstbern@hotmail.com**

**219, rang St-André, Saint-Bernard-de-Lacolle, J0J 1V0**

# CAMP DE JOUR

## HORAIRE

Cette année le camp de jour aura lieu du mardi le 26 juin au vendredi le 24 août 2018.

\*Prendre note que le camp est ouvert lundi le 2 juillet 2018.

Le camp de jour a lieu du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Le service de garde est également du lundi au vendredi de 7h à 9h ainsi que de 16h à 18h.

**Nous accueillons votre enfant à partir de 9h si vous ne prenez pas le service de garde.**

## ARRIVÉE TARDIVE AU CAMP

Pour les journées où vous devrez arriver plus tard au camp de jour pour des raisons de rendez-vous ou autres, nous vous demandons de téléphoner au 450-246-2598 et d'aviser du prénom/nom de votre enfant et de son heure d'arrivée, le tout, **avant 10h le matin même**. S'il n'y a personne pour prendre votre appel, laissez un message, nous les prenons avant de commencer la journée.

*Pour des raisons de respect du ratio animateurs/enfants, nous vous demandons de bien vouloir respecter ce nouveau règlement.*

Par sécurité, accompagnez toujours votre enfant à son arrivée au camp. De cette façon, il est plus facile pour les animateurs de faire un suivi des déplacements de l'enfant, d'agir de façon personnalisée et de prendre possession de la carte de présence. Si vous déposez votre enfant sans avertir les animateurs présents, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable si l'enfant ne s'y présente pas.

## POLITIQUE DE DÉPART

Si une personne n'est pas sur la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant, les coordonnateurs ainsi que les animateurs se réservent le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler le parent. Si ceux-ci ne répondent pas, nous n'autoriseront, en aucun cas, cette personne à quitter le camp en compagnie de l'enfant, et ce même si l'enfant la connaît très bien.

De plus, si vous désirez ajouter des gens à votre liste de personnes autorisées, veuillez nous donner en personne un papier écrit ou encore l'ajouter à la fiche d'inscription vous-même au bureau de coordination.

# SERVICE DE GARDE

**SERVICE DE GARDE : 7H00 À 9H00 & 16H00 À 18H00**

**CAMP DE JOUR : 9H00 À 16H00**

## SERVICE DE GARDE

Afin d'être plus efficace, nous vous demandons de payer 5 jours de service de garde d'avance. De plus, si vous ne les utilisez pas, nous vous les rembourserons à la fin de l'été.

Si vous n'avez pas payé pour un forfait de service de garde en début d'été, mais que vous en avez besoin durant celui-ci, sachez qu'il est possible d'acheter un forfait en tout temps. Informez-vous à l'un des animateurs sur les forfaits. Sachez que nous avons des rabais sur les tarifs par enfant inscrit, c'est-à-dire :

**1<sup>er</sup> enfant : 5.00\$/ jour      2<sup>e</sup> enfant : 4.50\$/jour      3<sup>e</sup> enfant : 4.00\$/jour**

# PRÉSENCE

## CARTE DE PRÉSENCE

Pour être assidu dans la prise de présence et d'être certain que vous ayez un contact avec un animateur, chaque enfant reçoit une carte de présence identifiée à lui. Le parent devra remettre la carte à l'animateur responsable chaque jour, à son arrivée. **Au début du camp de jour, nous vous demanderons 5.00\$ de dépôt pour la lanière. Si vous la rapportez durant à la dernière journée de camp de votre enfant, nous vous remettrons votre dépôt.**

Les présences sont prises régulièrement, comme nous organisons des activités dans le bois ou ailleurs que dans le chalet d'accueil nous vous demandons de bien vouloir téléphoner pour nous en informer, si vous êtes pour arriver plus tard que 10h. (450-246-2598)

## RETARD

Lorsque votre enfant est inscrit au camp et au service de garde, mais que vous prévoyez arriver en retard, il serait apprécié de nous en avertir d'avance.

### **AU SERVICE DE GARDE DU SOIR, LORSQUE NOUS SOMMES SANS NOUVELLES DES PARENTS:**

- À 18h00, les moniteurs s'occupant du service de garde contactent les parents.
- Après 18h00, le parent devra payer des frais de 3.00\$ pour chaque tranche de 5 minutes de retard, et ce, PAR ENFANT.
- Après 18h15, si le moniteur s'occupant du service de garde est toujours sans nouvelles, le responsable appellera le numéro d'urgence inscrit au formulaire d'inscription, afin de demander qu'on vienne chercher l'enfant et payer le retard.

## POLITIQUE DE PAIEMENT ET DE REMBOURSEMENT

Sachez qu'avant le début du camp de jour (26 juin 2018) nous devons avoir reçu un premier paiement, équivalent au 1/3 du forfait que vous avez choisi. Nous acceptons l'argent comptant, les cartes de débits/crédits ainsi que les chèques. Ces derniers doivent être libellés à la : Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle. Les dates pour les chèques sont les 30 juin 2018, 15 juillet 2018 ainsi que 31 juillet 2018. Il n'y a aucun remboursement de forfait possible, sauf sur présentation d'un billet médical justifiant l'annulation de l'inscription. C'est pourquoi il est important de bien choisir le forfait qui vous convient dès le début. Il sera par contre, et ce durant tout l'été, possible de faire l'ajout de journées ou de semaines.

## BOÎTE À LUNCH & SAC À DOS

### TENUE VESTIMENTAIRE; CONFORT AVANT TOUT POUR EN PROFITER AU MAXIMUM

- Une casquette ou un chapeau ;
  - Un pantalon court / jupe-short ;
  - Des espadrilles ou des sandales fermées ;
  - Un chandail couvrant les épaules et le ventre ;
- **TEMPÉRATURE** : NOUS SOMMES ÉQUIPÉS D'AIR CONDITIONNÉ DANS LE CHALET D'ACCUEIL, PRÉVOYEZ DES VÊTEMENTS PLUS CHAUDS AINSI QUE DES VÊTEMENTS PLUS LÉGERS LORS DES CANICULES

### PRIORISEZ UN REPAS FROID SI POSSIBLE

BOÎTE À LUNCH	SAC À DOS
<ul style="list-style-type: none"><li>- Repas (froid si possible) ;</li><li>- Collation du matin ;</li><li>- Collation de l'après-midi ;</li><li>- Bouteille d'eau (réutilisable si possible) ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Carte de présence ;</li><li>- Vêtements de rechange</li><li>- Chaussures ou sandales fermées</li><li>- Crème solaire ;</li><li>- Chasse-moustique (deet) ;</li><li>- Maillot de bain ;</li><li>- Serviette de plage ;</li><li>- Gougounes (lors des jeux d'eau) ;</li><li>- VFI ou flotteurs (lors des sorties selon la fiche d'inscription, nous n'en fournissons pas) ;</li></ul>
INTERDIT	INTERDIT
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les aliments contenant des traces d'arachides/ noix/ fruits de mer</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Objets électroniques (cellulaire, iPad/iPod, etc.)</li><li>- Tout autre objet/jouet jugé inutile au camp</li></ul>

Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus, endommagés ou volés. Nous vous encourageons fortement à identifier les objets de vos enfants. De cette façon lorsque votre enfant sert ses choses dans sa case ou à l'endroit prévu à cet effet, il est plus simple pour nous de l'aider.

## MICRO-ONDES

Le camp de jour de St-Bernard offre la possibilité aux enfants d'apporter des repas à réchauffer aux micro-ondes, en tout temps, sauf avis contraire, comme lors de sorties ou de journées spéciales.

# CRÈME SOLAIRE

## FPS 30 MINIMUM SVP

Nous vous demandons de mettre de la crème à votre enfant à chaque matin avant son arrivée au camp de jour. Nous effectuons plusieurs rappels afin que les enfants se crèment de nouveau, notamment lors des collations et aussi lors du début et aussi au milieu de l'après-midi. Nous sensibilisons votre enfant au camp de jour afin qu'il applique de la crème solaire, mais il n'est pas du devoir de l'animateur de le crèmer. Alors nous vous demandons également de les sensibiliser à l'importance de la crème solaire, mais aussi de demander de l'aide au besoin.

## ENFANT MALADE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre de 39 C ou plus ;
- Diarrhée ;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures ;
- Éruption cutanée non diagnostiquée ;
- Maladie infectieuse ;
- Présence de parasites.

De plus, si votre enfant est souffrant au cours d'une journée, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher. Si l'on doit faire transporter votre enfant par ambulance pour cause de maladie ou d'accident, les frais encourus vous seront facturés en entier.

# SORTIES

## LES INSCRIPTIONS

Pour les sorties, durant la première semaine de camp de jour nous allons vous distribuer les papiers d'autorisation de chacune des sorties avec les prix. Vous aurez jusqu'au **mercredi 4 juillet 2018 pour rapporter le tout avec les paiements**. Ces feuilles seront disponibles durant la première semaine de camp. Prendre note que la place de votre enfant sera réservée pour la sortie, uniquement lors du paiement intégral de cette dernière. Après les délais, les inscriptions de dernières minutes seront mises sur une liste d'attente afin de voir combien nous pouvons en accueillir de plus.

**PRENEZ NOTE** QUE LES ENFANTS QUI NE PARTICIPENT PAS AUX SORTIES NE POURRONT PAS RESTER AU CAMP DE JOUR PAR SOUCI DE RATIO/SÉCURITÉ DURANT LES SORTIES